

Tour du plan d'eau à Malzieu-Ville



Une randonnée proposée par bab

Sentier familial sans difficulté permettant la découverte d'une faune et flore locales très riches. Seule une portion caillouteuse au départ et au retour du plan d'eau peut rendre cette petite randonnée compliquée pour les personnes les moins alertes.

Durée	1h 30	Difficulté	Facile
Distance	5,20 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	13 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	13 m	Commune	Le Malzieu-Ville (48140)
Point haut	873 m	Régions	Massif central, Margeride
Point bas	859 m		



Trace n° 3726712

Description

Se garer au foirail.

(D/A) Dos à la rivière, se diriger vers la droite en direction du garage Citroën. Emprunter la passerelle qui enjambe la Truyère. Un peu plus loin, quitter la voie goudronnée pour longer les terrains de tennis à main gauche puis le terrain de sport à main droite et continuer le long de la rivière. Aller tout droit en ignorant les deux sentiers de droite allant au centre équestre et parvenir à une passerelle en bois sur la gauche, qui sera empruntée au retour.

(1) Poursuivre tout droit. Franchir la barrière en bois.

(2) Ignorer le chemin de gauche par lequel on reviendra et longer le plan d'eau par la droite.

(3) Cabane d'observation des oiseaux en toute discrétion. Terminer le tour du plan d'eau.

(2) Prendre à droite sur le chemin inverse de l'aller.

(1) Traverser la rivière grâce à la passerelle en bois sur la droite et se diriger en direction de la coopérative laitière. Parvenir à la route départementale.

(4) Traverser **avec prudence** (absence de passage protégé) et virer à gauche sur le chemin piéton parallèle à la route pour revenir au village.

(5) Traverser la route et prendre à droite pour la longer. Continuer tout droit.

(6) À l'intersection devant l'Office de Tourisme, prendre la rue à gauche, Rue du Barry, qui rejoint le foirail (D/A).

Points de passage

- D/A Foirail**
N 44.854686° / E 3.332018° - alt. 860 m - km 0
- 1 Croisement de la boucle - Truyère (rivière) - Affluent du Lot**
N 44.850124° / E 3.342559° - alt. 862 m - km 1.1
- 2 Croisement de la boucle du lac**
N 44.84832° / E 3.346663° - alt. 862 m - km 1.54
- 3 Observatoire**
N 44.846129° / E 3.35001° - alt. 865 m - km 2.02
- 4 Route départementale**
N 44.851461° / E 3.346126° - alt. 873 m - km 3.74
- 5 Traversée de la route départementale**
N 44.854481° / E 3.339174° - alt. 866 m - km 4.38
- 6 Croisement de l'Office de Tourisme**
N 44.855758° / E 3.332286° - alt. 865 m - km 5.03
- D/A Foirail**
N 44.854648° / E 3.331814° - alt. 860 m - km 5.2

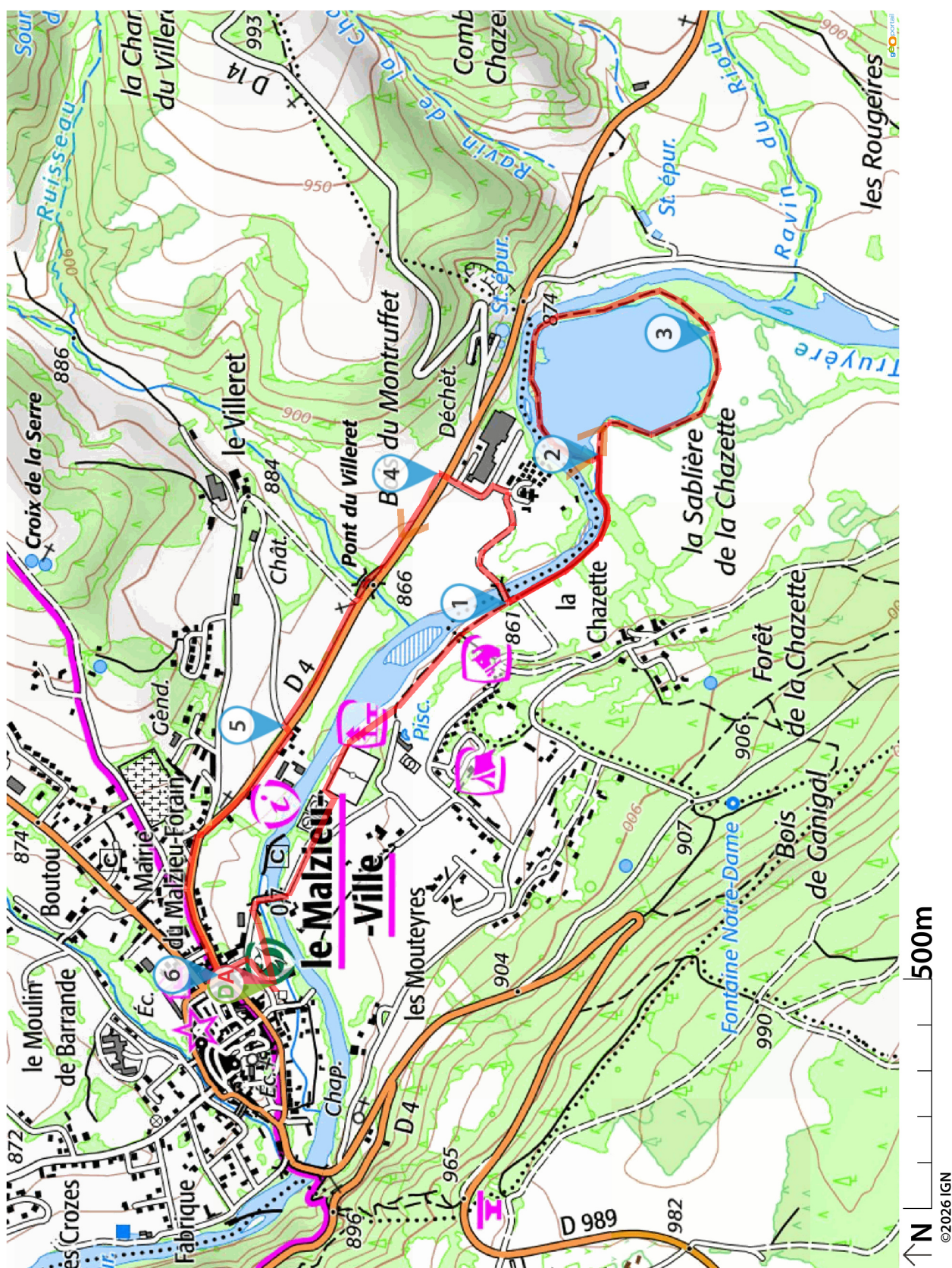
Informations pratiques

À voir

Possibilité d'observer une grande diversité d'oiseaux tels que hérons cendrés, grandes aigrettes, mouettes, martin pêcheur... et loutres pour les plus chanceux.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-tour-du-plan-d-eau-a-malzieu-ville/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.